



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu  
Procès-verbal de la séance régulière du 3 mai 2023

**Présences**

M. Sébastien Pomerleau, président	Mme Isabelle Dufour, enseignante
M. Jean Tittley, parent et co-secrétaire	Mme Marie Larose, enseignante
M. Julien Boulanger-Richardson, parent et co-secrétaire	Mme Franciska Roy, substitut au rep. du personnel de soutien
M. Daniel Oliva, parent	Mme Chantal Paquet, substitut au rep. du service de garde

**Autres présences**

Mme Mélissa Matte, directrice  
Mme Mélina Bélanger, rédactrice du procès-verbal

**Absences**

Mme Marie-Chantale Lord, vice-présidente  
Mme Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste

**Ordre du jour**

<b>1. OUVERTURE</b> .....	<b>2</b>
1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE .....	2
1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 3 MAI 2023 .....	2
1.3 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 22 MARS 2023 .....	2
<b>2. INTERVENTIONS DU PUBLIC</b> .....	<b>2</b>
<b>3. AFFAIRES POUR DÉCISION ET DISCUSSION</b> .....	<b>2</b>
3.1 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES .....	2
3.2 OUVERTURE DU SERVICE DE GARDE LES 21-22 AOÛT 2023 .....	3
3.3 DATE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARENTS .....	3
3.4 CONSULTATION DU CSS SUR LE PROJET DE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE .....	3
3.5 CONSULTATION DES PARENTS SUR LE PROJET ÉDUCATIF .....	3
3.6 LISTE DE MATÉRIEL SCOLAIRE POUR 2023-2024 – PRÉSENTATION .....	3
<b>4. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION</b> .....	<b>5</b>
4.1 SUIVI DU BUDGET DE L'ÉCOLE 2023-2024 .....	5
4.2 SUIVI DU BUDGET DU SERVICE DE GARDE 2023-2024 .....	5
<b>5. RAPPORTS</b> .....	<b>6</b>
5.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE .....	6
5.2 RAPPORT DE LA DIRECTION ET DES MEMBRES DU PERSONNEL .....	6
5.3 RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES .....	6
5.4 RAPPORT DE L'OPP ET DE LA FONDATION .....	7
<b>6. AUTRES SUJETS</b> .....	<b>7</b>
6.1 ACTIVITÉ DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES .....	7
6.2 QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES DU CÉ .....	7
<b>7. FERMETURE</b> .....	<b>8</b>
7.1 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE – 8 JUIN 2023 .....	8
7.2 LEVÉE DE LA SÉANCE .....	8

## 1. OUVERTURE

### 1.1 Ouverture de la séance

Le président, M. Sébastien Pomerleau, ouvre la séance à 19h05.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour du 3 mai 2023

M. Pomerleau procède à la lecture de l'ordre du jour.

Le point 3.5 *Consultation des parents sur le climat scolaire* est remplacé par *Consultation des parents sur le projet éducatif*.

C.E. 2022-2023-41	Sur proposition de M. Tittley, appuyée par Mme Larose, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec les modifications présentées.
-------------------	---

### 1.3 Adoption et suivi du procès-verbal du 22 mars 2023

M. Pomerleau fait un bref retour sur le procès-verbal du 22 mars dernier.  
Aucun ajout ou modification n'est demandé.

M. Pomerleau enchaîne en faisant des suivis du dernier procès-verbal :  
Utilisation des locaux par la Ville de Québec : le camp Kéno n'aura pas lieu à l'école St-Mathieu, mais à l'école Filteau.  
Reconnaissance de l'engagement parental : M. Pomerleau présente les certificats qui seront remis aux récipiendaires  
Discussion sur l'usage des écrans : lecture au CÉ de la résolution adoptée à la dernière séance du Comité de parents; Mme Matte mentionne qu'elle a aussi fait un suivi auprès du personnel enseignant.

C.E. 2022-2023-42	Sur proposition de M. Boulanger-Richardson, appuyée par Mme Dufour, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 22 mars 2023, tel que présenté.
-------------------	---

## 2. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucun public.

## 3. AFFAIRES POUR DÉCISION ET DISCUSSION

### 3.1 Activités éducatives

Mme Dufour fait un retour sur l'activité « L'Hôpital des Nounours » et mentionne l'excellente organisation.

M. Pomerleau présente une activité qui aura lieu le 14 juin pour les maternelles 4 ans :« Centre d’amusement Imaginarius ».

C.E. 2022-2023-43	Sur proposition de M. Boulanger-Richardson, appuyée par Mme Dufour, il est résolu unanimement d’adopter les activités éducatives telles que présentées.
-------------------	---

### 3.2 Ouverture du service de garde les 21-22 août 2023

M. Pomerleau questionne la possibilité d’ouvrir le service de garde les 21 et 22 août prochain. Mme Matte répond qu’aucune école n’ouvre son service de garde lors de ces journées, notamment parce que le coût d’inscription est très élevé (journées non subventionnées parce que hors-calendrier).

Mme Paquet précise que ces deux jours sont consacrés à l’ouverture des locaux, à la planification et aux formations offertes aux éducatrices.

### 3.3 Date de l’assemblée annuelle des parents

M. Pomerleau propose que l’assemblée annuelle des parents ait lieu le 7 septembre prochain.

De plus, le CÉ recommande que l’assemblée des parents se tienne après la rencontre parents-professeurs, comme dans les dernières années, pour rejoindre le plus grand nombre de parents.

M. Pomerleau propose d’ouvrir le service de garde le 7 septembre en soirée pour accommoder les parents.

Mme Paquet et Mme Matte le proposeront aux éducatrices pour savoir si certaines sont volontaires.

C.E. 2022-2023-44	Sur proposition de Mme Larose, appuyée par M. Boulanger-Richardson, il est résolu unanimement de tenir l’assemblée annuelle des parents le 7 septembre 2023.
-------------------	--

### 3.4 Consultation du CSS sur le projet de plan d’engagement vers la réussite

M. Pomerleau accorde une dizaine de jours aux membres du CÉ pour prendre connaissance du document « Plan d’engagement vers la réussite 2023-2027 » et émettre leur avis. À moins qu’une opposition se présente dans les prochains jours, le document est adopté sur proposition provisoire. Mme Matte trouve le document intéressant et ajoute que plusieurs consultations ont eu lieu pour identifier les valeurs et les enjeux.

C.E. 2022-2023-45	Sur proposition provisoire de Mme Paquet, appuyée par M. Boulanger-Richardson, il est résolu unanimement d’adopter le « Plan d’engagement vers la réussite 2023-2027 » proposé par le CSS des Découvreurs.
-------------------	--

### 3.5 Consultation des parents sur le projet éducatif

M. Pomerleau demande aux membres du CÉ leurs commentaires sur le questionnaire visant à sonder les parents pour le futur projet éducatif de l’école. Il rappelle que l’école a la possibilité de le modifier.

M. Tittley suggère de séparer la question sur les valeurs pour évaluer l'adhésion à chacune de façon indépendante.

À titre de rappel, les valeurs retenues par l'équipe-école sont : Respect – Ouverture – Persévérance.

M. Tittley propose également l'ajout d'une question : « Connaissez-vous le projet éducatif actuel ? ».

Mme Larose questionne l'ordre des questions. Elle propose aussi d'ajouter un paragraphe d'introduction pour expliquer l'utilité du questionnaire.

Mme Matte précise que l'explication est dans le courriel envoyé aux parents, mais qu'elle pourrait être répétée au début du questionnaire.

### 3.6 Liste de matériel scolaire pour 2023-2024 – Présentation

M. Pomerleau mentionne que la liste de matériel scolaire contient beaucoup de documents à réviser et sera adoptée en juin.

Mme Matte mentionne que les listes de matériel scolaires sont disponibles sur TEAMS pour le CÉ.

Elle précise qu'un montant fixe a été déterminé pour la 4<sup>e</sup> année en attendant que le poste de 4e année soit pourvu.

M. Pomerleau souligne qu'il peut y avoir des incohérences d'une année scolaire à une autre. Il propose d'uniformiser le matériel pour éviter de gaspiller et pour diminuer les coûts pour les familles.

a mis en forme : Expositant

## 4. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION

### 4.1 Suivi du budget de l'école 2023-2024

Mme Matte présente le document « Reddition de comptes 2022-2023 ».

Pour l'aide alimentaire : avec le budget restant l'école St-Mathieu offre maintenant 4 collations par semaine, a fait l'achat de repas congelés et de collations pour des besoins ciblés et des activités seront offertes aux élèves.

La mesure 15021 - Volet 4 et la mesure 15186 ont été combinées.

Selon Mme Matte, la mesure 15021 – Volet 5 (Accompagnement et ressources pour le développement de la compétence numérique) va peut-être éventuellement disparaître. Les abonnements sont utiles, mais le besoin de soutien l'est beaucoup moins puisqu'un comité TIC est présent à l'école pour soutenir l'équipe-école au besoin.

M. Pomerleau mentionne que certains parents sont plus démunis face à l'utilisation de Classroom. Il questionne donc la possibilité de libérer une enseignante pour former les parents en ce sens via l'utilisation de cette mesure.

Mme Larose précise que seulement 11 parents de sa classe se sont connectés à Classroom cette année. Elle se questionne donc à savoir quel outil va le mieux fonctionner pour les parents.

M. Tittley répond que le meilleur outil pour les parents est celui utilisé de façon régulière par les titulaires.

M. Tittley demande pourquoi l'école a un budget « Aide alimentaire » pour milieu défavorisé alors qu'aucune somme n'est attribuée aux « Agents en soutien aux élèves en milieu défavorisé ».

Mme Matte répond que l'école St-Mathieu représente un milieu socio-économique faible, mais pas défavorisé.

M. Pomerleau remarque qu'il reste encore une bonne somme d'argent pour les « Sorties scolaires en milieu culturel ». Mme Matte rappelle que plusieurs sorties scolaires sont à venir.

#### 4.2 Suivi du budget du service de garde 2023-2024

Mme Matte présente le document « Prévision budgétaire du service de garde de l'établissement » et explique le surplus de 49 300\$.

Mme Matte mentionne que les surplus d'argent générés par les services de garde vont dans les Services collectifs du CSS et peuvent alors être utilisés à d'autres fins (ex. : TES engagées pour un groupe sur l'heure du diner, absorber des dépenses liées à des besoins imprévus, etc.).

M. Pomerleau demande s'il y a possibilité de faire une activité spéciale; autrement dit d'utiliser le surplus différemment, mais le conserver pour le service de garde.

Mme Matte répond que si le surplus provient d'un budget réservé aux salaires, on ne peut pas l'utiliser autrement.

M. Boulanger-Richardson souligne que dans les états financiers, si c'est un revenu, il y a souvent plus de flexibilité et de souplesse sur les façons de le dépenser.

Mme Matte vérifiera avec les Finances.

### 5. RAPPORTS

#### 5.1 Rapport de la présidence

Le 19 avril dernier s'est tenue une rencontre des présidents des CÉ. Cette rencontre a donné lieu à un beau partage d'informations concernant différents sujets tels que l'assemblée annuelle des parents et les rapports à produire. Selon M. Pomerleau, cette rencontre a été bien appréciée par les participants et c'est à refaire.

Le 16 mai prochain se tiendra une conférence pour les parents sur les comportements dérangeants; 42 parents y sont inscrits.

Concernant le projet de sécurité routière proposé à la Ville (Silhouettes 3D), il a été accepté. Une somme de 3000\$ est offerte pour sa réalisation.

#### 5.2 Rapport de la direction et des membres du personnel

Mme Matte rappelle que plusieurs éléments sont en branle : l'organisation scolaire, le projet éducatif, la cour d'école, etc.

Mme Paquet mentionne que du 14 au 19 mai prochain, ce sera la Semaine des services de garde. Plusieurs activités spéciales auront lieu et un diner d'équipe pour souligner le travail des 21 éducatrices.

M. Boulanger-Richardson questionne la possibilité de publiciser la programmation des activités spéciales.

a mis en forme : Normal

Mme Dufour mentionne que les titulaires du préscolaire se préparent à l'accueil des maternelles le 6 juin prochain.

Mme Larose mentionne qu'elle assistera prochainement à un congrès de perfectionnement pour les ateliers de lecture et d'écriture pour les élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année. Elle mentionne également que les élèves de 5<sup>e</sup> année préparent actuellement une pièce de théâtre.

Mme Matte enchaîne avec le projet Mobilisation pour la Socialisation à l'école (semblable à SÉVEQ). Elle précise que le climat scolaire a été sondé cette année et que l'année prochaine, il y aura un questionnaire en lien avec le racisme (propre aux écoles qui accueillent beaucoup d'immigrants). Mme Matte conclut son rapport en mentionnant que d'ici la fin de l'année, la mission et la vision de l'école seront établies. Elle souhaite aussi présenter le portrait des élèves HDAA à la prochaine séance du CÉ.

### **5.3 Rapport du représentant au comité de parents du centre de services scolaires**

M. Pomerleau fait mention du financement de l'école Madeleine-Bergeron. Actuellement, le manque à gagner est de 600 000\$. L'option proposée est de facturer les CSS correspondant à la provenance des élèves. De cette façon, ce ne serait plus seulement le CSS des Découvreurs qui financerait l'école. Le comité de parents appuie ces démarches.

M. Pomerleau enchaîne en rappelant la tenue du « Grand rendez-vous national des parents » à Longueuil le 3 juin prochain. Il invite les membres du CÉ intéressés à y participer à lui en faire part.

M. Pomerleau complète ce rapport en mentionnant que l'élection du président du comité de parents aura lieu à la prochaine rencontre. Étant le seul à se présenter, M. Pomerleau sera élu par acclamation.

### **5.4 Rapport de l'OPP et de la fondation**

Le pique-nique annuel de l'école St-Mathieu aura lieu le 14 juin. L'information sera transmise aux parents via l'Info-parents du mois de mai.

L'OPP est intéressée à offrir aux élèves une soirée dansante le 9 ou le 16 juin prochain.

Concernant la Fondation, M. Tittley souligne que la dernière campagne de financement a été moins lucrative qu'espérée. Il rappelle aussi que ~~les membres actuelles~~ les membres actuels sont à la recherche de relève. Deux parents faisant actuellement partie de la Fondation aimeraient former de nouveaux membres l'année prochaine afin de quitter le groupe l'année d'après.

Mme Matte propose de promouvoir la Fondation lors du pique-nique annuel en y installant un kiosque.

## **6. AUTRES SUJETS**

### **6.1 Activités de reconnaissance des bénévoles**

Le 8 juin prochain, avant la dernière séance du CÉ, se tiendra une activité de reconnaissance des bénévoles.

Le comité communautaire va s'occuper de prévoir un petit présent à offrir aux bénévoles afin de souligner leur engagement. Ce sera également lors de cette activité que la remise du certificat aux quatre parents dont on souhaite souligner plus particulièrement l'engagement parental aura lieu.

### **6.2 Questions et demandes des membres du CÉ**

Concernant l'offre alimentaire, M. Boulanger-Richardson propose d'intégrer des « Collations du monde » afin de faire découvrir la diversité culturelle de l'école à travers l'alimentation. En ce sens, une collaboration pourrait être faite avec l'épicerie africaine du quartier, le marché public de Sainte-Foy, etc.

Mme Matte poursuit en mentionnant que le Comité saines habitudes de l'école souhaite faire une demande de projet de nourriture afin d'y intégrer des produits du terroir québécois. Par exemple, l'école pourrait aller chercher ses légumes au Marché public plutôt qu'au IGA.

M. Boulanger-Richardson questionne également où en est rendue la politique alimentaire de l'école. Mme Matte répond qu'avec le départ de Mme Nolin, responsable du service garde, l'élaboration d'une politique alimentaire a été mise en suspens. Pour l'année scolaire 2023-2024, le retour de Jenny-Ève est prévu comme responsable du service de garde (il s'agit de son poste, mais elle était en congé parental cette année). Ce sera donc plutôt avec elle que l'élaboration d'une politique alimentaire se fera.

M. Boulanger-Richardson se demande s'il y a une possibilité de faire venir une équipe de programmation pour faire de la robotique avec les élèves de 5<sup>e</sup> année. Il se questionne à savoir si cette activité pourrait être payée avec les surplus d'argent de la mesure 15021 - Volet 5 (Accompagnement et ressources pour le développement de la compétence numérique). Concernant la ventilation très bruyante et très puissante soulevée par plusieurs membres du CÉ, Mme Matte fera un suivi.

M. Tittley questionne la possibilité de tenir prochainement une rencontre avec les parents des élèves de 5<sup>e</sup> année dans le but de les informer sur l'anglais intensif que les élèves auront en 6<sup>e</sup> année.

M. Pomerleau précise qu'un nombre trop élevé de nouveaux élèves arrivent durant l'été. Cela fait en sorte que cette formation devrait être offerte deux fois. M. Pomerleau suggère toutefois la création d'un feuillet d'informations.

M. Boulanger-Richardson propose la création d'une vidéo de présentation du programme d'anglais intensif.

## **7. FERMETURE**

### **7.1 Date de la prochaine rencontre**

La date de la prochaine rencontre est prévue le jeudi 8 juin 2023.

### **7.2 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h19.

---

Sébastien Pomerleau  
Président du conseil d'établissement

---

Mélissa Matte  
Directrice